

Pour ma part, j'essaie toujours de m'organiser assez longtemps d'avance, et je sais que bon nombre de mes collègues en font autant. J'essaie de faire mes réservations plusieurs semaines à l'avance. Ce n'est pas un luxe quand on habite loin d'Ottawa. Si les sénateurs ne sont pas informés suffisamment à l'avance d'un changement au programme, par exemple si l'on veut siéger le lundi soir au lieu du mardi soir, il faut se trouver une place dans l'avion. Je le répète, cela sera de plus en plus difficile plus Noël approche. Je suis certain que le leader suppléant se rend compte du problème et qu'il s'efforcera à l'avenir de nous avertir bien à l'avance de tout changement au programme normal du Sénat.

Le sénateur Frith: Honorables sénateurs, je remercie le sénateur Rowe de ses observations. Je sais que cela peut être extrêmement difficile de modifier des projets de voyage, surtout entre Ottawa et la côte de l'Atlantique ou celle du Pacifique ou d'autres lieux éloignés. Par ailleurs, le sénateur Rowe sait certainement que je m'efforce toujours de faire exactement ce qu'il a demandé. De fait, quand j'ai appris hier que nous recevions la loi sur les banques, j'ai immédiatement annoncé que j'avais l'intention de proposer que le Sénat s'ajourne à lundi. Je ne pouvais pas l'annoncer plus tôt, et je continuerai de tenir compte des difficultés que posent les arrangements de voyage vers l'Est et vers l'Ouest à partir d'Ottawa.

Pour être bien certain qu'il ne subsistait aucun doute à ce sujet, je n'ai pas parlé de mardi parce que, comme les honorables sénateurs le savent, notre Règlement stipule que si nous siégeons lundi soir à 8 heures, la séance suivante sera à 2 heures mardi.

(La motion est adoptée.)

VISITEURS DE MARQUE

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS DU CANADIAN POLISH CONGRESS

L'honorable Stanley Haidasz: Honorables sénateurs, j'aimerais vous signaler la présence à la tribune du président nouvellement élu du conseil exécutif principal du Canadian Polish Congress, M. Jan Kaszuba, et de ses deux vice-présidents, M. Marek S. Malicki et le P^r Jan Federowicz, qui comparaitront tous cet après-midi devant le comité spécial mixte de la constitution.

Des voix: Bravo!

PÉRIODE DES QUESTIONS

[Traduction]

L'ÉNERGIE

COLD LAKE, ALBERTA—LE PROJET DE MISE EN VALEUR DU PÉTROLE LOURD—LE PRÊT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À L'IMPERIAL OIL

L'honorable R. James Balfour: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé du Développement économique au sujet du prêt de 40 millions que le gouvernement a l'intention d'accorder à l'Imperial Oil

[Le sénateur Rowe.]

dans le cadre du projet de mise en valeur du pétrole lourd de Cold Lake. J'aimerais que le ministre nous dise quel est le rapport entre le prêt à l'Imperial Oil et l'objectif officiel du gouvernement de canadianiser l'industrie du pétrole?

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Je ne suis pas convaincu qu'il y ait un lien direct entre les deux. Le prêt traduit toutefois la volonté du gouvernement de voir aménager aussi rapidement que possible les immenses gisements canadiens, de pétrole lourd, dont celui de Cold Lake.

Comme l'a indiqué le ministre de l'Énergie, le prêt montrera à l'Imperial Oil qu'à défaut d'entente, il lui est possible d'entreprendre assez rapidement l'exploitation du gisement. Par ailleurs, le gouvernement ne souhaite pas voir démanteler l'équipe de hauts techniciens mise sur pied pour ce projet, ce d'autant moins que notre pays manque de personnel qualifié dans ce domaine. Maintenant qu'elle a été constituée par la société, nous voulons faire l'impossible pour la maintenir en place, afin que le projet puisse démarrer, car nous avons toujours considéré comme extrêmement important de combler au moyen de ces ressources une partie du moins du déficit en pétrole brut du Canada.

• (1425)

LES AVANTAGES DU BRUT PRODUIT AU CANADA

L'honorable R. James Balfour: Le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi il est davantage dans l'intérêt du Canada de négocier des achats de brut étranger jusqu'à concurrence de 100 000 barils supplémentaires par jour de pétrole saoudien au prix international que d'acheter la même quantité dans l'ouest du Canada à un prix inférieur?

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Il est hors de doute, honorables sénateurs, que c'est plus avantageux, ou plutôt qu'une source d'approvisionnement est plus avantageuse, que l'autre. Nous croyons naturellement que le pétrole brut canadien produit au Canada est le meilleur choix en définitive, et c'est sur cette solution que nous concentrons nos efforts. Il faut cependant se rendre compte que ce n'est pas encore possible, et que cela ne le sera vraisemblablement pas avant la fin de la présente décennie.

Nous sommes contraints d'importer du brut et nous devons donc considérer toutes les offres qui nous sont faites en fonction des quantités nécessaires, du prix et de la sécurité d'approvisionnement pour le Canada au cours des années et des périodes pendant lesquelles nous allons en avoir besoin.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LE BUDGET—LES RÉPERCUSSIONS SUR LES FAMILLES À FAIBLE REVENU

L'honorable R. James Balfour: Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader adjoint du gouvernement. Elle fait suite à la réponse qu'il a faite le 18 novembre 1980, comme en fait foi la page 1240 du *hansard* du Sénat, et notamment au passage suivant: